

MISE À JOUR DU CAHIER DE RECETTE

Un outil pour évaluer les fonctionnalités des logiciels

La mise à disposition du cahier des charges commun des fonctionnalités des logiciels métiers actualisé, début 2024, sera accompagné d'un cahier de « recette », lui aussi mis à jour par la profession au sein de la Commission Système d'Information de Présanse.

Ce cahier de « recette » en cohérence avec le contenu du cahier des charges reprend les différentes fonctionnalités attendues du logiciel métier pour répondre aux besoins et aux missions des SPSTI.

Mis à disposition au format Excel, son utilisation et le renseignement de ses rubriques permettra aux SPSTI d'identifier les fonctionnalités présentes dans une solution logicielle utilisée de celles qui pourraient faire défaut.

Ce cahier de recette pourra, par exemple, être utile dans l'analyse des réponses à un appel d'offre, en permettant de comparer des fonctionnalités attendues avec celles proposées par un éditeur de logiciels. ■

Nom du service :		Critères	Réponses et commentaires	Degré de réalisation	Niveau de
présanse PRÉVENTION ET SECOURS AU TRAVAIL					
PRESENTATION EDITEUR					
INFORMATIONS GENERALES SUR L'EDITEUR					
1	Date de création de la SSII				1
2	Effectif de la SSII				1
3	Evolution des effectifs de la SSII au cours des 3 derniers exercices				1
4	Communication des 3 derniers bilans				1
5	Appartenance à un groupe				1
6	Répartition de l'actionariat de la SSII				1
				Sous-total :	6
PRESENTATION GENERALE DU PROJET					
0% ■ ■ ■ ■ 100%					
REFERENCES					
7	Description d'ensemble, prise en compte du projet dans sa globalité				1
8	Expériences de conduite de projets similaires : types de projets conduits, migration / fusion, etc (transmission de coordonnées).				1
MOYENS, RESSOURCES, METHODES					
9	Présentation des intervenants (niveau de qualification adapté à la complexité du projet)				1
10	Communication du CV du Chef de projet				1
11	Focus sur la compétence du Chef de projet en management de projets et conduite du changement				1
ENGAGEMENT ET MOTIVATION DE L'EDITEUR POUR LE PROJET					
12	Capacité d'écoute				1
13	Prise en compte des attentes du SPSTI				1
14	Respect des délais				1
15	Le projet est assorti d'un plan d'assurance qualité (PAQ)				1
16	L'éditeur prend en charge les déclarations obligatoires auprès de la CNIL pour le compte du SPSTI				1
PROPOSITION FINANCIERE ET CONDITIONS CONTRACTUELLES					
17	Clarté de la proposition financière				1
18	Garantie du maintien des conditions négociées au départ sur toute la durée du contrat				1
19	Garantie du maintien des prix sur les options différées susceptibles d'être engagées en cours de contrat.				1